

HORIZE

Concertation
continue

Développement d'un projet
d'énergies renouvelables

GUIDE DE LA CONCERTATION CONTINUE



NEOEN



Concertation continue réalisée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public

Un guide de la concertation, pour quoi faire ?

Afin d'assurer les meilleures conditions de participation du public à la concertation, ce guide vise à accompagner toute personne souhaitant s'informer, s'exprimer et participer à la réflexion sur le projet HORIZEO.

Le cadre légal

Le projet HORIZEO est soumis à l'article L. 121-1 et suivants du Code de l'environnement qui prévoit **une procédure de participation du public, garantie par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)**, pour certains projets qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement, le cadre de vie ou l'activité économique d'un territoire et dont le coût prévisionnel dépasse certains seuils fixés par décret.

A la suite d'un débat public, une phase de concertation continue organisée par les maîtres d'ouvrage, sous la supervision d'un ou deux garants désignés par la CNDP, doit garantir l'information et la participation du public jusqu'à la phase d'enquête publique.

Un projet, trois concertations

Le projet HORIZEO fait l'objet de trois concertations menées par les différents acteurs impliqués sur le projet :

- **La concertation continue**, organisée conformément au Code de l'environnement par les maîtres d'ouvrage ;
- **La concertation au titre de la circulaire dite "Fontaine"** pour le raccordement du projet au réseau d'électricité, menée par RTE, pour identifier le Fuseau de Moindre Impact (FMI) ;
- **La concertation liée à la Déclaration de Projet** emportant Mise en Compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Saucats, menée par la commune de Saucats.

La concertation continue, qu'est-ce que c'est ? Quelle est son utilité ?

La concertation continue sur le projet HORIZEO fait directement suite au débat public, qui s'est déroulé du 9 septembre 2021 au 9 janvier 2022, afin de **poursuivre et renforcer l'information du public sur HORIZEO et le dialogue engagé avec l'ensemble des parties prenantes, élus, habitants, et associations**. Elle est dite «continue» car elle se place dans la continuité du débat public.

Cette phase de concertation est organisée sous l'égide de deux garants désignés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Elle doit permettre d'approfondir, avec les habitants et usagers du territoire, le développement du projet dans la continuité des enjeux et interrogations ayant émergé au cours du débat public, et notamment :

- De **garantir les meilleures conditions pour la participation** du plus grand nombre ;
- **D'informer et de répondre aux interrogations** sur l'état d'avancement du projet, ses objectifs et ses effets sur l'environnement ;
- D'enrichir le projet en **intégrant au mieux les besoins et les attentes exprimés** ;
- **D'éclairer les maîtres d'ouvrage sur les modalités de développement du projet**.

A l'issue de cette phase de concertation, les maîtres d'ouvrage rendront compte des apports de celle-ci au projet et de leurs choix d'aménagement dans un bilan qui sera versé au dossier d'enquête publique.

De leur côté, **les garants rédigeront un rapport qui sera publié sur le site de la CNDP et joint au dossier d'enquête publique**.

Comment participer ?

S'informer

Se rencontrer

Contribuer tout au long de la concertation

Une plaquette d'information sur le projet

- Pour tout savoir sur le projet en quelques lignes

Une lettre d'information

- Mise à disposition en mairie de Saucats ou en version numérique
- Pour recevoir les dernières actualités du projet de manière périodique

Des rencontres publiques lors d'étapes clés du projet

- Pour obtenir de l'information concernant le projet et ses avancées
- Pour se renseigner sur des thématiques précises
- Pour poser des questions et formuler des remarques

Stands, temps de présentations et d'échanges, interventions d'experts

Des ateliers citoyens

- Pour réfléchir collectivement à l'intégration locale du projet
- Pour faire émerger de nouvelles idées concernant l'apport du projet au territoire

Echanges, travail en groupe, partage d'expériences et d'idées

Une boîte à questions et remarques en mairie de Saucats

- Relevée périodiquement par l'équipe projet, vous recevrez une réponse à votre question
- Vos contributions permettront d'alimenter la page "questions-réponses" du site internet www.horizeo-saucats.fr
- Elles seront publiées périodiquement sur le site internet du projet sous forme de synthèse

Un dossier de présentation du projet

- Pour aller plus loin dans la compréhension du projet et de ses enjeux

Des vidéos du projet

- Pour comprendre les enjeux du projet en quelques minutes

Des permanences mobiles sur des lieux de vie du territoire

- Pour obtenir de l'information concernant le projet et ses avancées
- Pour poser des questions ou déposer une contribution directement auprès d'une personne de l'équipe en charge du projet

Stands d'information sur des lieux de passage, permanences publiques en mairie

La possibilité de contacter l'équipe projet

- Par mail à l'adresse contact@horizeo-saucats.fr
- Via le formulaire de contact disponible sur le site internet du projet www.horizeo-saucats.fr
- Par courrier libre réponse, à l'adresse : NEORAMA Libre réponse 58009 33279 Floirac Cedex
- Vos contributions permettront d'alimenter la page "questions - réponses" du site internet du projet
- Elles seront publiées périodiquement sur le site internet du projet sous forme de synthèse

Un site internet

Découvrir et appréhender le projet :

- **Un agenda des rencontres et des actualités** pour vous tenir informés des évolutions du projet,
- **Les comptes-rendus et supports utilisés** pendant les réunions de concertation,
- **Des résultats d'études et des synthèses** associées,
- **Des outils interactifs** : un serious game et des vues du projet en 360°.

Des visites du site d'installation ou de parcs photovoltaïques existants

- Pour en savoir plus sur le fonctionnement et l'installation d'un parc photovoltaïque
- Pour en savoir plus sur les caractéristiques du site d'implantation du projet

Visites commentées sur le site de Saucats et au sein de parcs photovoltaïques du territoire

Un comité de suivi pour les parties prenantes du territoire

- Pour porter à la connaissance des maîtres d'ouvrage avis, suggestions et propositions
- Pour échanger autour des résultats des études menées sur le projet
- Pour participer et suivre la mise en œuvre des engagements pris par les maîtres d'ouvrage

Echanges en groupes de travail, mobilisation de l'expertise collective

Des ateliers à destination d'étudiants

- Pour questionner le projet dans des réflexions globales ou prospectives

Temps d'échanges, travail en atelier

Retrouvez toutes les dates et modalités des rendez-vous de la concertation sur le site

Un espace de ressources et d'informations en continu :

horizeo-saucats.fr



Les engagements des maîtres d'ouvrage

Les maîtres d'ouvrage s'engagent à mettre en œuvre les moyens d'une démarche de concertation et d'information pertinente et sincère, s'inscrivant dans le respect de la loi et des valeurs de la participation du public.

Considérant que l'association du public à la réflexion et au développement du projet est essentielle, les maîtres d'ouvrage s'assureront :

- **D'informer** avec transparence sur le projet,
- **D'associer** l'ensemble des publics,
- **D'adopter** une posture respectueuse d'ouverture,
- **De prendre en considération** l'ensemble des remarques et des questionnements qui seront exprimés en y apportant des **réponses**.

Le rôle des garants

“ Après le débat public organisé par la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), nous avons été désignés le 6 juillet 2022, lors d'une réunion plénière de la CNDP, garante et garant du processus d'information et de participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet HORIZEO.

Notre rôle est de nous assurer pendant toute cette période que le public peut suivre l'avancement du projet et la mise en œuvre des engagements pris par les maîtres d'ouvrage à l'issue du débat public. Nous veillerons aussi aux suites données par les maîtres d'ouvrage aux recommandations de la CNDP.

La définition des modalités de la concertation revient aux maîtres d'ouvrage. Toutefois, nous pouvons leur adresser des préconisations. Nous rendrons publiques ces préconisations et leur prise en compte par les maîtres d'ouvrage, notamment dans notre rapport final et le cas échéant dans des rapports intermédiaires.

” Nous nous tenons à votre disposition si besoin !

Aurélie Dalleas de Domingo
Philippe Bertran



Contacts

Pour contacter l'équipe projet HORIZEO

contact@horizeo-saucats.fr

NEORAMA Libre réponse 58009 - 33279 Floirac Cedex

Pour contacter les garants désignés par la CNDP

garants.concertation.horizeo@garants-cndp.fr

Site internet du projet :

horizeo-saucats.fr



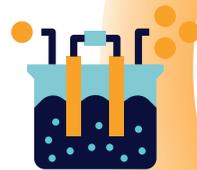
Le projet HORIZEO

HORIZEO est un projet d'énergies renouvelables d'envergure situé à Saucats, en Gironde, porté par ENGIE, NEOEN et la Banque des Territoires.

Innovant, il associe un parc photovoltaïque de 1 GW qui permettrait de produire une énergie verte et compétitive à grande échelle, avec des technologies d'avenir.



Parc photovoltaïque



Electrolyseur

HORIZEO



Agri-énergie



Batteries de stockage

